

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 331

8 février 2012

### SOMMAIRE

Abilène S.A. ....	15873	Ohmtec S.à r.l. ....	15874
Adis Sàrl ....	15846	Omar Bradley S.A. ....	15875
Agave Luxco S.à r.l. ....	15855	Ourivesaria Princesa - Bijouterie S.à r.l. .....	15875
Aloxe S.A. ....	15845	Ourivesaria Princesa - Bijouterie S.à r.l. .....	15880
Alpaga Promotions SA ....	15887	Ourivesaria Princesa - Bijouterie S.à r.l. .....	15879
Alter Domus Participations S.à r.l. ....	15878	Pagani Trade Marks S.A. ....	15883
Asal S.A. ....	15883	Pagani Trade Marks S.A. ....	15883
BRSF S.A., SPF ....	15843	Pagani Trade Marks S.A. ....	15883
Chiquis SA ....	15880	Parfinimmo S.A. ....	15887
DEXIA World Alternative ....	15842	PAS Luxembourg, S.à r.l. ....	15875
Falbala S.A., SPF ....	15844	PepsiCo Group ....	15880
Fita 2 S. à r.l. ....	15873	PepsiCo Investments Luxembourg S.à r.l. .....	15875
I.08 Hamm ....	15886	Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l. ....	15888
I.32 Wickrange "Le Manège" ....	15886	Persson & Co. S.à r.l. ....	15882
Immobilière et Participation S.A. ....	15844	Persson & Co. S.à r.l. ....	15888
Invict-al Sàrl ....	15884	Seabream S.à r.l. ....	15846
LaSalle Asia Recovery International I Sàrl .....	15876	Société de Financement Sofidor S.A. ....	15871
Lata Lux Holding Parent ....	15865	Sofilec ....	15874
LRI Invest S.A. ....	15864	Structured Invest ....	15865
LRI Invest S.A. ....	15864	TAITAVA Fund SICAV-FIS ....	15843
Margaux S.A. ....	15842	Teal Investments Sàrl ....	15850
Marifin S.A. ....	15845	VV-Strategie ....	15865
Masofema S.A., SPF ....	15846	Wartburg Investment S.A. ....	15845
Mont Blanc Investment S.A. ....	15842	W Industries Finances S.A. ....	15844
MT Art Services Sàrl ....	15872		
Naska Group ....	15873		
Nobileo Holding S.à r.l. ....	15873		
Nordstrooss 2 S.à r.l. ....	15874		

**Mont Blanc Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 99.782.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 février 2012 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant aux exercices sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2012017015/18.

---

**Margaux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 124.633.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 février 2012 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant aux exercices sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2012017017/18.

---

**DEXIA World Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 82.737.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires («l'Assemblée») de DEXIA WORLD ALTERNATIVE aura lieu au siège social de la société, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg le 24 février 2012 à 10 heures 30

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises au 30 septembre 2011
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2011
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner au Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2011
5. Election du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
6. Divers

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires qui désirent assister personnellement à l'Assemblée sont priés, pour des raisons d'organisation, de s'inscrire jusqu'au 22 février 2012 auprès de DEXIA WORLD ALTERNATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, à l'attention de Mme Mylène Castellani (Fax N° +352 / 2460-3331).

Pour être admis à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L - 1470 Luxembourg.

Les actionnaires sont informés que le rapport annuel est disponible sur demande et sans frais auprès du siège social de la société ou peut leur être envoyé sans frais sur simple demande.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2012018611/755/29.

**BRSG S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 50.594.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 24 février 2012 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2011.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2012018610/1023/16.

**TAITAVA Fund SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 127.048.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 9 mars 2012 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Modification du dernier paragraphe de l'article 13 des statuts relatif au gate applicable, comme suit:  
Art. 13. dernier alinéa : «Si, à un Jour d'Evaluation donné, les demandes de rachat excèdent un certain niveau, devant être déterminé par le conseil d'administration en rapport avec le nombre total d'actions émises dans un Compartiment et/ou une classe ou avec la valeur totale des actions émises dans un Compartiment et/ou une classe, et mentionné dans le document d'émission, le conseil d'administration peut décider de reporter les demandes de rachat de manière à ce que le niveau déterminé par le conseil d'administration ne soit pas dépassé. Toutes les demandes de rachat en rapport avec ce Jour d'Evaluation qui n'auront pas été traitées auront la priorité sur les demandes de rachat ultérieures reçues pour le Jour d'Evaluation suivant, mais toujours sous condition pour le conseil d'administration de veiller à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour le compartiment respectif et à respecter les intérêts de tous les investisseurs.»
2. Insertion d'un nouvel article 14 au titre II des statuts relatif à la side pocket, comme suit:  
Art. 14. Side pockets. «En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'approbation préalable de l'autorité de contrôle Luxembourgeoise, le conseil d'administration peut décider, dans l'intérêt des actionnaires, de ségréguer certains actifs d'un portefeuille d'un Compartiment (i.e actifs devenus illiquides ou difficilement évaluables) à l'intérieur d'une side-pocket, dont la forme et les spécificités seront communiquées aux actionnaires concernés par un avis. Le conseil d'administration pourra décider, sans en être obligé, de soumettre la création et la mise en place d'une side pocket à l'approbation des actionnaires du Compartiment concerné.  
Les side pockets peuvent être créées sous toutes les formes autorisées au Luxembourg et peuvent conduire, entre autre, certains actionnaires à devenir actionnaires de nouvelles classes d'actions additionnelles (dans le même fonds ou dans un autre) ou d'un nouveau fonds. Dans ce cadre, les règles du prospectus normalement applicables à une

classe ou un fonds qui sont incompatibles avec les side pockets devront être écartées si l'intérêt des actionnaires le nécessite.

Suivant la création d'une side pocket, la valeur nette d'inventaire du compartiment concerné devra être réduite afin de prendre seulement en compte les actifs du compartiment qui n'ont pas été isolés dans une side pocket.

Le conseil d'administration essaiera de vendre sur le marché les actifs isolés dans chaque side pocket. Les actionnaires du fonds dans lequel une side pocket a été créée, seront en droit de recevoir une part des actifs (en espèce ou en nature) de cette side pocket à sa liquidation, cette part devra être calculée en fonction de leurs détentions respectives dans la side pocket au moment de l'allocation de la part de la side pocket.

3. Mise à jour consecutive de la numérotation des articles suivants des statuts.
4. Divers.

*Le Conseil d'administration.*

Référence de publication: 2012018613/833/43.

---

**Falbala S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 47.528.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 24 février 2012 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2011.
4. Divers.

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.*

Référence de publication: 2012018612/1023/16.

---

**W Industries Finances S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 83.294.

---

L'Assemblée générale du 17 janvier 2012 n'ayant pu délibérer valablement sur l'article 100 de la loi du 10 août 1915, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint, Messieurs les actionnaires sont convoqués à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le 24 février 2012 à 14.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- Nominations statutaires.

*Pour le Conseil d'administration.*

Référence de publication: 2012009910/279/15.

---

**Immobilière et Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 37.936.

---

Messieurs, Mesdames, les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le 16 février 2012, à 13.00 heures, au siège social, en

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2012009914/18.

---

**Wartburg Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 87.616.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée tenue le 29 décembre 2011, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 24 février 2012 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2012011403/795/19.

---

**Marifin S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 62.916.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 février 2012 à 11H00 au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31.12.2011
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2012013844/560/16.

---

**Aloxe S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.517.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 février 2012 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 septembre 2011, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2011.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2012014364/1023/16.

**Masofema S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 49.027.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 16 février 2012 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2011.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2012014365/1023/17.

**Adis Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 157.134.

*Extrait d'une assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2011*

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire reçue par le notaire Roger ARRENSDORFF de résidence à Mondorf-les-Bains en date du 4 novembre 2011, concernant la société ADIS SARL, établie et ayant son siège social à L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B157.134, que:

1. Suite au décès de Gerardus NYS, en son vivant employé privé, ayant demeuré en dernier lieu à L-6350 Dillingen, 5, Chemin de la Forêt, il y a lieu de pourvoir d'urgence à la nomination d'un nouveau gérant sans attendre la dévolution successorale des parts sociales ayant appartenues au défunt.

2. Liliane MEYNENDONCKX, employée privée, demeurant à L-6350 Dillingen, 5, Chemin de la Forêt, décide de se nommer gérant de la société pour une durée indéterminée, avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Enregistré à Remich, le 8 novembre 2011. REM 2011 / 1479. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXTRAIT CONFORME délivré à des fins administratives

Mondorf-les-Bains, le 19 décembre 2011.

Référence de publication: 2011172967/22.

(110201788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2011.

**Seabream S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 161.981.

In the year two thousand and eleven, on the thirteenth day of December,  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,  
was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Seabream S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.981 and having a share capital of EUR 12.500 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary

residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated June 28, 2011 and in the process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

THERE APPEARED:

Simon Fiduciaria SpA, a company organised and existing under the laws of Italy, having its registered office at 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italy, registered with the Turin Companies Register under number 04605970013 (the Sole Shareholder),

duly represented by Mr Nicolas Marchand, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

The power of attorney, after having been signed *ne variatur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requested the notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. the Meeting has the following agenda:

1. (i) Acknowledgement of the resolutions taken by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and of the merger proposal adopted by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and published in the Mémorial C, Sociétés et Associations N°1918 of August 22, 2011 (the Merger Proposal), and (ii) approval of the merger of the Company and Teal Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.717 (the Company Being Acquired), whereby following its dissolution without liquidation, the Company Being Acquired will transfer to the Company all its assets and liabilities in accordance with article 274 of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended (the Law), as described in the Merger Proposal (the Merger);

2. Acknowledgment (i) that, from an accounting point of view, the operations of the Company Being Acquired will be treated as having been carried out on behalf of the Company as from the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies and (ii) that the merger will take effect (a) between the merging companies on the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies approving the merger and (b) vis-à-vis third parties after the publication of the minutes of the general meetings of shareholders prescribed by article 9 of the Law;

3. Acknowledgement that as the Company and the Company Being Acquired are both wholly owned by the same shareholder, there will be no increase in the capital of the Company, neither an issuance of new shares, in consideration of the transfer of the assets and liabilities of the Company Being Acquired to the Company;

4. Acknowledgement of the waiver of the requirements provided for under articles 266 and 267 of the Law made by the Sole Shareholder in accordance with article 266(5) of the Law;

5. Waiver of the obligation provided in article 265 (2) of the Law for the sole manager of the Company to inform the Sole Shareholder and the sole manager of the Company Being Acquired of any major change in the assets and liabilities which took place between the date the Merger Proposal was drawn up and the date of the general meetings called to decide on the Merger;

6. Decision to keep the books, records, files and other documents of the Company Being Acquired during the legal period of 5 years at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

7. Empowerment and authorisation of the sole manager of the Company, with full power of substitution, to execute any agreements or documents and to perform any actions and formalities necessary, appropriate, required or desirable in connection with the Merger;

8. Miscellaneous.

II. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resolutions taken by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and of the Merger Proposal adopted by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and published in the Mémorial C, Sociétés et Associations N°1918 of August 22, 2011.

The Sole Shareholder resolves to approve the merger between the Company and the Company Being Acquired, whereby following its dissolution without liquidation, the Company Being Acquired will transfer to the Company all its assets and liabilities in accordance with article 274 of the Law, as described in the Merger Proposal.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge (i) that, from an accounting point of view, the operations of the Company Being Acquired will be treated as having been carried out on behalf of the Company as from the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies and (ii) that the merger will take effect (a) between the merging companies on the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies ap-

proving the merger and (b) vis-à-vis third parties after the publication of the minutes of the general meetings of shareholders prescribed by article 9 of the Law.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge that as the Company and the Company Being Acquired are both wholly owned by the same shareholder, there will be no increase in the capital of the Company, neither an issuance of new shares, in consideration of the transfer of the assets and liabilities of the Company Being Acquired to the Company. No cash payment will occur.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the waiver of the requirements provided for under articles 266 and 267 of the Law in accordance with article 266(5) of the Law.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to waive the obligation provided in article 265 (2) of the Law for the sole manager of the Company to inform the Sole Shareholder and the sole manager of the Company Being Acquired of any major change in the assets and liabilities which took place between the date the Merger Proposal was drawn up and the date of the general meetings called to decide on the Merger.

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves that the books, records, files and other documents of the Company Being Acquired shall be kept at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, during the legal period of five years.

*Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to empower and authorise the sole manager of the Company, with full power of substitution, to execute any agreements or documents and to perform any actions and formalities necessary, appropriate, required or desirable in connection with the Merger.

*Statement*

The undersigned notary states in accordance with article 271 (2) of the Law having verified and certifies the existence and legality of all the acts and formalities incumbent upon the Company and of the Merger Proposal.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven thousand Euros (7,000.-EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le treizième jour du mois de décembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Seabream S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.981 et disposant d'un capital social de EUR 12.500 (la Société), constituée en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 juin 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

**A COMPARU:**

Simon Fiduciaria SpA, une société constituée et régie par le droit italien, dont le siège social est situé au 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italie, immatriculée au Registre des Sociétés de Turin sous le numéro 04605970013 (l'Associé Unique),

ici représentée par M. Nicolas Marchand, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. (i) Prise d'acte des décisions prises par le gérant unique de la Société en date du 12 août 2011 et du projet de fusion adopté par le gérant unique de la Société le 12 août 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 1918 du 22 août 2011 (le Projet de Fusion) et (ii) approbation de la fusion de la Société et de Teal Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.717 (la Société Absorbée), par laquelle, suite à sa dissolution sans liquidation, la Société Absorbée transférera à la Société tous ses actifs et passifs conformément à l'article 274 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), tel que décrit dans le Projet de Fusion (la Fusion);

2. Prise d'acte (i) que, d'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée seront traitées comme si elles avaient été exécutées pour le compte de la Société à partir de la date des assemblée générales des associés concomitantes des sociétés qui fusionnent et (ii) que la Fusion sera effective (a) entre les sociétés qui fusionnent à la date des assemblée générales des associés concomitantes des sociétés qui fusionnent approuvant la fusion et (b) vis-à-vis des tiers, après la publication des procès-verbaux des assemblées générales des associés prescrite par l'article 9 de la Loi;

3. Pris d'acte que, comme la Société et la Société Absorbée sont des sociétés détenues à cent pour cent par le même associé, il n'y aura ni augmentation du capital social de la Société ni émission de nouvelles parts sociales en échange du transfert des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société;

4. Prise d'acte de la renonciation aux exigences prévues aux articles 266 et 267 de la Loi faite par l'Associé Unique conformément à l'article 266(5) de la Loi;

5. Renonciation à l'obligation prévue à l'article 265 (2) de la Loi selon laquelle le gérant unique de la Société est tenu d'informer l'Associé Unique et l'associé unique de la Société Absorbée de toute modification survenue dans l'actif et le passif entre la date à laquelle le Projet de Fusion a été rédigé et la date des assemblées générales statuant sur la Fusion;

6. Décision de conserver les livres, documents et dossiers de la Société Absorbée pendant la période légale de cinq ans au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

7. Pouvoir et autorisation accordés au gérant unique de la Société, avec plein pouvoir de substitution, afin d'exécuter tous les contrats ou documents et d'accomplir toutes les actions et les formalités nécessaires, appropriées, requises ou souhaitables en relation avec la Fusion;

8. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte des décisions prises par le gérant unique de la Société en date du 12 août 2011 et du Projet de Fusion adopté par le gérant unique de la Société le 12 août 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 1918 du 22 août 2011.

L'Associé Unique décide d'approuver la fusion entre la Société et la Société Absorbée, par laquelle, suite à la dissolution sans liquidation, la Société Absorbée transférera à la Société tous ses actifs et les passifs conformément à l'article 274 de la Loi, tel que décrit dans le Projet de Fusion.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte (i) que, d'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée seront traitées comme si elles avaient été exécutées pour le compte de la Société à partir de la date des assemblée générales des associés concomitantes des sociétés qui fusionnent et (ii) que la Fusion sera effective (a) entre les sociétés qui fusionnent à la date des assemblée générales des associés concomitantes des sociétés qui fusionnent approuvant la fusion et (b) vis-à-vis des tiers, après la publication des procès-verbaux des assemblées générales des associés prescrite par l'article 9 de la Loi.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte que, comme la Société et la Société Absorbée sont des sociétés détenues à cent pour cent par le même associé, il n'y aura ni augmentation du capital social de la Société ni émission de nouvelles parts sociales en échange du transfert des actifs et passifs de la Société Absorbée. Aucun paiement en liquidité n'aura lieu.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre note de la renonciation aux exigences prévues aux articles 266 et 267 de la Loi conformément à l'article 266(5) de la Loi.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de renoncer à l'obligation prévue à l'article 265 (2) de la Loi selon laquelle le gérant unique de la Société est tenu d'informer l'Associé Unique et l'associé unique de la Société Absorbée de toute modification

survenue dans l'actif et le passif entre la date à laquelle le Projet de Fusion a été rédigé et la date des assemblées générales statuant sur la Fusion.

*Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de conserver les livres, documents et dossiers de la Société Absorbée pendant la période légale de cinq ans au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

*Septième résolution*

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité au gérant unique de la Société, avec plein pouvoir de substitution, afin d'exécuter tous les contrats ou documents et d'accomplir toutes les actions et les formalités nécessaires, appropriées, requises ou souhaitables en relation avec la Fusion.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare, conformément à l'article 271 (2) de la Loi, avoir vérifié et certifié l'existence et la légalité de tous actes et formalités incombant à la Société et du Projet de Fusion.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à environ sept mille Euros (7.000.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant le présent acte en original.

Signé: N. MARCHAND et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56983. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 janvier 2012.

Référence de publication: 2012008540/205.

(120008944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2012.

**Teal Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 131.523.335,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.717.

In the year two thousand and eleven, on the thirteenth day of December,

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Teal Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.717 and having a share capital of USD 176,021,594 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated December 28, 2007 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 471 of February 23, 2008, page 22578. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended on August 16, 2011 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, above mentioned, in the process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

Simon Fiduciaria SpA, a company organised and existing under the laws of Italy, having its registered office at 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italy, registered with the Turin Companies Register under number 04605970013 (the Sole Shareholder),

duly represented by Mr Nicolas Marchand, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

The power of attorney, after having been signed ne variatur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requested the notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. the Meeting has the following agenda:

1. (i) Conversion of the currency of the subscribed share capital of the Company from United States Dollars (USD) to Euro (EUR) at the latest available exchange rate displayed on the website of the European Central Bank on December 9, 2011 and according to which USD 1.- is the equivalent of EUR 0.7472, (ii) setting of the par value of the shares of the Company at one euro (EUR 1) each, (iii) determination of the number of shares of the Company in exchange and replacement of the one hundred seventy-six million twenty-one thousand five hundred ninety-four (176,021,594) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each and (iv) conversion of all accounts in the books of the Company from United States Dollars into Euro;

2. Subsequent amendment of article 5.1. of the Articles to reflect the conversion of the capital currency as adopted under item 1;

3. (i) Acknowledgement of the resolutions taken by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and of the merger proposal adopted by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and published in the Mémorial C, Sociétés et Associations N°1918 of August 22, 2011 (the Merger Proposal), and (ii) approval of the merger of the Company and Seabream S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.981 and having a share capital of EUR 12,500 (the Acquiring Company), whereby following the Company's dissolution without liquidation, the Company will transfer to the Acquiring Company all its assets and liabilities in accordance with article 274 of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended (the Law), as described in the Merger Proposal (the Merger);

4. (i) Dissolution without liquidation of the Company by way of transfer of all assets and liabilities of the Company to the Acquiring Company in accordance with the draft terms of merger and (ii) cancellation of all the shares issued by the Company;

5. Acknowledgment (i) that, from an accounting point of view, the operations of the Company will be treated as having been carried out on behalf of the Acquiring Company as from the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies and (ii) that the merger will take effect (a) between the merging companies on the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies approving the merger and (b) vis-à-vis third parties after the publication of the minutes of the general meetings of shareholders prescribed by article 9 of the Law;

6. Acknowledgment of the waiver of the requirements provided for under articles 266 and 267 of the Law made by the Sole Shareholder in accordance with article 266(5) of the Law;

7. Waiver of the obligation provided in article 265 (2) of the Law for the sole manager of the Company to inform the Sole Shareholder and the sole manager of the Acquiring Company of any major change in the assets and liabilities which took place between the date the Merger Proposal was drawn up and the date of the general meetings called to decide on the Merger;

8. Full and complete discharge granted to the sole manager of the Company for the performance of its mandate;

9. Decision to keep the books, records, files and other documents of the Company during the legal period of 5 years at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

10. Empowerment and authorisation of the sole manager of the Company, with full power of substitution, to execute any agreements or documents and to perform any actions and formalities necessary, appropriate, required or desirable in connection with the Merger;

11. Miscellaneous.

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves (i) to convert the subscribed share capital of the Company from United States Dollars (USD) to Euro (EUR) at the latest available exchange rate displayed on the website of the European Central Bank on December 9, 2011 and according to which USD 1.- is the equivalent of EUR 0.7472, (ii) to set the par value of the shares of the Company at one euro (EUR 1) each, (iii) that the Company will be represented by one hundred thirty-one million five hundred twenty-three thousand three hundred thirty-five (131,523,335) shares in exchange and replacement of the one hundred seventy-six million twenty-one thousand five hundred ninety-four (176,021,594) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each and (iv) to convert all accounts in the books of the Company from United States Dollars into Euro using the abovementioned exchange rate.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1. of the Articles, which shall forthwith read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at one hundred thirty-one million five hundred twenty-three thousand three hundred thirty-five euro (EUR 131,523,335), represented by one hundred thirty-one million five hundred twenty-three thousand

three hundred thirty-five (131,523,335) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.”

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resolutions taken by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and of the Merger Proposal adopted by the sole manager of the Company on August 12, 2011 and published in the Mémorial C, Sociétés et Associations N°1918 of August 22, 2011.

The Sole Shareholder resolves to approve the merger between the Company and the Acquiring Company, whereby following its dissolution without liquidation, the Company will transfer to the Acquiring Company all its assets and liabilities in accordance with article 274 of the Law, as described in the Merger Proposal.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves (i) to dissolve the Company without liquidation by way of transfer of all its assets and liabilities to the Acquiring Company in accordance with the Merger Proposal and (ii) to cancel all the shares issued by the Company.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge (i) that, from an accounting point of view, the operations of the Company Being Acquired will be treated as having been carried out on behalf of the Company as from the date hereof and (ii) that the merger will take effect (a) between the merging companies on the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies approving the merger (the Effective Date) and (b) vis-à-vis third parties after the publication of the minutes of the general meetings of shareholders prescribed by article 9 of the Law.

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder acknowledges the waiver of the requirements provided for under articles 266 and 267 of the Law in accordance with article 266(5) of the Law.

*Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to waive the obligation provided in article 265 (2) of the Law for the sole manager of the Company to inform the Sole Shareholder and the sole manager of the Acquiring Company of any major change in the assets and liabilities which took place between the date the Merger Proposal was drawn up and the date of the general meetings called to decide on the Merger.

*Eighth resolution*

The Sole Shareholder further notes that the mandate of the sole manager of the Company will end on the Effective Date.

The Sole Shareholder resolves to grant full and complete discharge to the sole manager of the Company for the performance of its mandate until the Effective Date.

*Ninth resolution*

The Sole Shareholder resolves that the books, records, files and other documents of the Company shall be kept at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, during the legal period of five years.

*Tenth resolution*

The Sole Shareholder resolves to empower and authorise the sole manager of the Company, with full power of substitution, to execute any agreements or documents and to perform any actions and formalities necessary, appropriate, required or desirable in connection with the Merger.

*Statement*

The undersigned notary states in accordance with article 271 (2) of the Law having verified and certifies the existence and legality of all the acts and formalities incumbent upon the Company and of the Merger Proposal.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand Euros (2,000.-EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le treizième jour du mois de décembre,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Teal Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.717 et disposant d'un capital social de USD 176.021.594 (la Société), constituée en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 471 du 23 février 2008, page 22578. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés le 16 août 2011 suivant un acte reçu par Me Henri Hellinckx, susnommé, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

#### A COMPARU:

Simon Fiduciaria SpA, une société constituée et régie par le droit italien, dont le siège social est situé au 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italie, immatriculée au Registre des Sociétés de Turin sous le numéro 04605970013 (l'Associé Unique),

ici représentée par M. Nicolas Marchand, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. l'Associé Unique détient la totalité des parts sociales du capital social de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. (i) Conversion de la devise du capital social souscrit de la Société de dollars américains (USD) en euros (EUR) au dernier taux de change disponible sur le site web de la Banque Centrale Européenne au 9 décembre 2011 et selon lequel USD 1 est équivalent à EUR 0,7472, (ii) établissement de la valeur nominale des parts sociales de la Société à un euro (EUR 1) chacune, (iii) fixation du nombre de parts sociales de la Société en échange et remplacement des cent soixante-seize millions vingt-et-un mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (176.021.594) parts sociales d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune et (iv) conversion de tous les comptes dans les livres de la Société de dollars américains en euros;

2. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la conversion de la devise du capital social adoptée au point 1;

3. (i) Prise d'acte des décisions prises par le gérant unique de la Société en date du 12 août 2011 et du projet de fusion adopté par le gérant unique de la Société le 12 août 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 1918 du 22 août 2011 (le Projet de Fusion) et (ii) approbation de la fusion de la Société et de Seabream S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.981 et disposant d'un capital social de EUR 12.500 (la Société Absorbante), par laquelle, suite à la dissolution sans liquidation de la Société, la Société transférera à la Société Absorbante tous ses actifs et passifs conformément à l'article 274 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), tel que décrit dans le Projet de Fusion (la Fusion);

4. (i) Dissolution sans liquidation de la Société par voie de transfert de tous ses actifs et passifs à la Société Absorbante conformément au projet de fusion et (ii) annulation de toutes les parts sociales émises par la Société;

5. Prise d'acte (i) que, d'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée seront traitées comme si elles avaient été exécutées pour le compte de la Société à partir de la date des présentes et (ii) que la fusion prendra effet (a) entre les sociétés qui fusionnent à la date des décisions concordantes des assemblées générales des associés des sociétés qui fusionnent approuvant la fusion et (b) vis-à-vis des tiers, après la publication du procès-verbal des assemblées générales des associés conformément à l'article 9 de la Loi;

6. Prise d'acte de la renonciation aux exigences prévues aux articles 266 et 267 de la Loi faite par l'Associé Unique conformément à l'article 266(5) de la Loi;

7. Renonciation à l'obligation prévue à l'article 265 (2) de la Loi selon laquelle le gérant unique de la Société est tenu d'informer l'Associé Unique et l'associé unique de la Société Absorbante de toute modification survenue dans l'actif et le passif entre la date à laquelle le Projet de Fusion a été rédigé et la date des assemblées générales statuant sur la Fusion;

8. Décharge pleine et entière accordée au gérant unique de la Société pour l'accomplissement de son mandat;

9. Décision de conserver les livres, documents et dossiers de la Société pendant la période légale de cinq ans au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

10. Pouvoir et autorisation accordés au gérant unique de la Société, avec plein pouvoir de substitution, afin d'exécuter tous les contrats ou documents et d'accomplir toutes les actions et les formalités nécessaires, appropriées, requises ou souhaitables en relation avec la Fusion;

11. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide (i) de convertir la devise du capital social souscrit de la Société de dollars américains (USD) en euros (EUR) au dernier taux de change disponible sur le site web de la Banque Centrale Européenne au 9 décembre 2011 et selon lequel USD 1 est équivalent à EUR 0,7472, (ii) d'établir la valeur nominale des parts sociales de la Société à un euro (EUR 1) chacune, (iii) que la Société sera représentée par cent trente-et-un millions cinq cent vingt-trois mille trois cent trente-cinq (131.523.335) parts sociales en échange et remplacement des cent soixante-seize millions vingt-et-un mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (176.021.594) parts sociales d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune et (iv) de convertir tous les comptes dans les livres de la Société de dollars américains en euros au taux de change mentionné ci-dessus.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à cent trente-et-un millions cinq cent vingt-trois mille trois cent trente-cinq euros (EUR 131.523.335), représenté par cent trente-et-un millions cinq cent vingt-trois mille trois cent trente-cinq (131.523.335) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte des décisions prises par le gérant unique de la Société en date du 12 août 2011 et du Projet de Fusion adopté par le gérant unique de la Société le 12 août 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 1918 du 22 août 2011.

L'Associé Unique décide d'approuver la fusion entre la Société et la Société Absorbante, par laquelle, suite à sa dissolution sans liquidation, la Société transférera à la Société Absorbante tous ses actifs et passifs conformément à l'article 274 de la Loi, tel que décrit dans le Projet de Fusion.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide (i) de dissoudre sans liquidation la Société par voie de transfert de tous ses actifs et passifs à la Société Absorbante conformément au Projet de Fusion et (ii) d'annuler toutes les parts sociales émises par la Société.

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte (i) que, d'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée seront traitées comme si elles avaient été exécutées pour le compte de la Société à partir de la date des présentes et (ii) que la fusion prendra effet (a) entre les sociétés qui fusionnent à la date des décisions concordantes des assemblées générales des associés des sociétés qui fusionnent approuvant la fusion (la Date Effective) et (b) vis-à-vis des tiers, après la publication du procès-verbal des assemblées générales des associés conformément à l'article 9 de la Loi.

*Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre note de la renonciation aux exigences prévues aux articles 266 et 267 de la Loi conformément à l'article 266(5) de la Loi.

*Septième résolution*

L'Associé Unique décide de renoncer à l'obligation prévue à l'article 265 (2) de la Loi selon laquelle le gérant unique de la Société est tenu d'informer l'Associé Unique et l'associé unique de la Société Absorbante de toute modification survenue dans l'actif et le passif entre la date à laquelle le Projet de Fusion a été rédigé et la date des assemblées générales statuant sur la Fusion.

*Huitième résolution*

L'Associé Unique prend également acte que le mandat du gérant unique de la Société prendra fin à la Date Effective.

L'Associé Unique décide de donner décharge pleine et entière au gérant unique de la Société pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à la Date Effective.

*Neuvième résolution*

L'Associé Unique décide que les livres, documents et dossiers de la Société seront conservés pendant la période légale de cinq ans au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

*Dixième résolution*

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité au gérant unique de la Société, avec plein pouvoir de substitution, afin d'exécuter tous les contrats ou documents et d'accomplir toutes les actions et les formalités nécessaires, appropriées, requises ou souhaitables en relation avec la Fusion.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare conformément à l'article 271 (2) de la Loi avoir vérifié et certifié l'existence et la légalité de tous actes et formalités incombant à la Société et du Projet de Fusion.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à environ deux mille Euros (2.000.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant le présent acte en original.

Signé: N. MARCHAND et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56982. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Référence de publication: 2012008595/263.

(120009171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2012.

**Agave Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 146.620.551,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 148.755.

In the year two thousand and eleven, on the eighth day of December,

Before Us Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, born in Mexico City, Mexico, on February 9, 1940, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexico (the "Sole Shareholder"),

Here represented by Mr. Régis Galiotto, private employee, residing professionally in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

By virtue of a proxy given under private seal, dated 7 December 2011;

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal, is the Sole Shareholder of Agave Luxco S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 148.755, incorporated by a deed of Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on October 7, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2193 on November 10, 2009, page 105254 (hereafter referred to as the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

*Agenda*

1. Conversion of the share capital from Euro to United States Dollars;

2. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 31,000,000 (thirty one million) US Dollars by the issuance of 31,000,000 (thirty one million) shares with a par value of USD 1.- (USD 1.-) each;

3. Subscription and payment of all additional issued shares by the Sole Shareholder, by contribution in cash;

4. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 115,603,775 (one hundred fifteen million six hundred and three thousand seven hundred and seventy five) US Dollars by the issuance of 115,603,775 (one hundred fifteen million six hundred and three thousand seven hundred and seventy five) shares with a par value of USD 1.- (USD 1.-) each;

5. Subscription and payment of all additional issued shares by the Sole Shareholder, by contribution in kind of a claim;

6-Approval of the creation of alphabet shares;

7. Approval of the amendment of the Company's articles of association to reflect the issuance of new shares, the creation of alphabet shares and the amendment of any relevant provisions of the Company's articles of association (the "Articles") in that respect;

8.- Modification of (i) the powers of board of managers and (ii) representation towards third parties; and

9. Miscellaneous.

#### *First resolution*

The Sole Shareholder DECIDES to convert the Company's share capital from Euros to United States Dollars (the "Conversion") at the exchange rate for the Conversion quoted on the Bloomberg website at 08h00 CET on 8 December 2011, being EUR 1: USD 1.3421.

The Shareholders DECIDE to allocate an amount equal to US Cents 0.25 (Twenty Five US Cents) as share premium.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder DECIDES to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 31,000,000 (thirty one million) US Dollars by the issuance of 31,000,000 (thirty one million) shares with a par value of USD 1.- (USD 1.-) each.

#### *Intervention - Subscription - Payment*

There now appeared Mr. Régis Galiotto, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given on 7 December 2011 which will remain attached to the present deed.

The appearing person declared to subscribe for and fully pay 31,000,000 (thirty one million) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 31,000,000 (thirty one million US Dollars) by a contribution in cash so that the amount of USD 31,000,000 (thirty one million US Dollars) is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder DECIDES to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 115,603,775 (one hundred fifteen million six hundred and three thousand seven hundred and seventy five US Dollars) by the issuance of 115,603,775 (one hundred fifteen million six hundred and three thousand seven hundred and seventy five) shares with a par value of USD 1.- (1 US Dollar) each.

As a consequence, the corporate capital of the Company is equal to an amount of USD 146,620,551 (One Hundred Forty Six Million Six Hundred Twenty Thousand Five Hundred Fifty One US Dollars) represented by 146,620,551 (One Hundred Forty Six Million Six Hundred Twenty Thousand Five Hundred Fifty One) shares with a par value of USD 1.- (1 US Dollar) each.

#### *Contributor's Intervention - Subscription - Payment*

There now appeared Mr. Régis Galiotto, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given on 7 December 2011 which will remain attached to the present deed.

The appearing person declared to subscribe for and fully pay 115,603,775 (one hundred fifteen million six hundred and three thousand seven hundred and seventy five) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 115,603,775 (one hundred fifteen million six hundred and three thousand seven hundred and seventy five US Dollars) by the contribution in kind consisting in the ownership of a claim (the "Claim").

#### *Description of the contribution in kind*

The appearing person stated that:

The Claim being valued by the board of managers of the Company (the "Board") at the amount of USD 115,603,775 (one hundred fifteen million six hundred and three thousand seven hundred and seventy five US Dollars) as at 5 December 2011 on the basis of a valuation report made by the Board.

#### *Evidence of the Claim's existence and value*

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder DECIDES to convert the existing shares in alphabet shares as follows:

- 14,677,158 (fourteen million six hundred seventy seven thousand one hundred fifty eight) Class A Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class B Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class C Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class D Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class E Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class F Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class G Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class H Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class I Shares, and
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class J Shares

each share with a nominal value of USD 1.- (one US Dollar) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.

*Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Sole Shareholder DECIDES to amend article 5 of the Articles to read as follows:

“ **5.1.** The issued corporate capital is set at USD 146,620,551 (One Hundred Forty Six Million Six Hundred Twenty Thousand Five Hundred Fifty One US Dollars) divided into:

- 14,677,158 (fourteen million six hundred seventy seven thousand one hundred fifty eight) Class A Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class B Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class C Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class D Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class E Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class F Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class G Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class H Shares,
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class I Shares, and
- 14,660,377 (fourteen million six hundred sixty thousand three hundred seventy seven) Class J Shares

Each share with a nominal value of USD 1.- (one US Dollar) all subscribed and fully paid-up and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation.

**5.2.** The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

**5.3.** The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

**5.4.** In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 5.3), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the total cancellation amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the cancellation value per share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

**5.4.1** The cancellation value per share shall be calculated by dividing the total cancellation amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

**5.4.2.** The total cancellation amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The total cancellation amount for each of the classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the total cancellation amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per share will become due and payable by the Company.”

Furthermore, the Sole Shareholder DECIDES to amend article 15 of the Articles to read as follows:

**“ Art. 15. Allocation of profits.**

15.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

15.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

15.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only class A shares are in existence).”

The Sole Shareholder also DECIDES to amend Article 16.2 as follows:

“After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.”

Finally, the Sole Shareholder DECIDES to introduce a new Section, SECTION VIII. Definition including the following article:

**“ Art. 18.**

Available Amount

Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the bylaws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

Interim Accounts

Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date

Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares,.

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder DECIDES that the Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers are present or

represented and resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers.

Furthermore, the Sole Shareholder DECIDES that the Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

The Sole Shareholder also DECIDES to amend Article 8 as follows:

“ **Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one

(1) or more agents by a resolution of the Board.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A manager and at least two (2) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.”

#### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about seven thousand Euros (7,000.-EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huit décembre,

Pardevant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

M. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, né à Mexico City, Mexique, le 9 février 1940, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena, 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexique (l'«Associé Unique»),

Dûment représenté par Mr. Regis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 7 décembre 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte du comparant et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement. Lequel comparant, agissant en qualité ci-dessus indiquée, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que M. Juan Francisco Beckmann Vidal, est l'Associé Unique de la Société à responsabilité limitée Agave Luxco S.à r.l, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.755, constituée suivant acte reçu par Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg le 7 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2193 du 10 novembre 2009, page 105254 (ci-après la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

#### *Ordre du jour*

- 1.- Conversion du capital social d'Euro en Dollars Américains;
2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 31.000.000 (trente et un millions) de Dollars Américains par l'émission de 31.000.000 (trente et un millions) de parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune;
3. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts sociales par l'Associé Unique, par un apport en numéraire;
4. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 115.603.775 (cent quinze million six cent trois mille sept cent soixante quinze Dollars Américains) par l'émission de 115.603.775 (cent quinze million six cent trois mille sept cent soixante quinze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune;
5. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts sociales par l'Associé Unique, par un apport en nature d'une créance;
6. Approbation de la création de classes de parts sociales alphabet;
7. Approbation de la modification des statuts pour refléter l'émission de nouvelles parts sociales, la création de parts sociales alphabets et la modification de toute disposition des statuts de la Société (les «Statuts») à cet égard;
8. Modification (i) des pouvoirs du conseil de Gérance and (ii) de la représentation vis-à-vis des tiers; et
9. Divers.

#### *Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE de convertir le capital social de la Société d'Euro en Dollar Américains («La Conversion») au taux de conversion cité par le site internet Bloomberg à 8h00 HEC le 7 décembre 2011, soit EUR 1: USD 1,3421.

L'Associé Unique décide de doter un montant de US Cents 0,25 (Vingt-Cinq US Cents) en tant que prime d'émission.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 31.000.000 (trente et un millions) de Dollars Américains par l'émission de 31.000.000 (trente et un millions) de parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune.

#### *Intervention - Souscription - Paiement*

Est alors intervenu aux présentes Mr. Régis Galiotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration donnée le 7 décembre 2011 qui restera annexée aux présentes.

Le comparant a déclaré souscrire et payer en totalité les 31.000.000 (trente et un millions) de parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune pour un montant de USD 31.000.000 (trente et un millions) de Dollars Américains par paiement en numéraire de sorte que la somme de USD 31.000.000 (trente et un millions) de Dollars Américains se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, la preuve ayant été fournie au notaire instrumentant, par certificat bancaire.

### *Troisième résolution*

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 115.603.775 (cent quinze million six cent trois mille sept cent soixante quinze US Dollar) par l'émission de 115.603.775 (cent quinze million six cent trois mille sept cent soixante quinze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (un US Dollar) chacune.

Par conséquent, le capital social de la Société est égal à un montant de USD 146.620.551 (Cent Quarante-Six Millions Six Cent-Vingt Mille Cinq Cent Cinquante et Un) de Dollars Américains représenté par 146.620.551 (Cent Quarante-Six Millions Six Cent-Vingt Mille Cinq Cent Cinquante et Une) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (un US Dollar) chacune.

### *Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération*

Est alors intervenu aux présentes Mr. Régis Galiotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration donnée le 7 décembre 2011 qui restera annexée aux présentes.

Le comparant a déclaré souscrire et payer en totalité 115.603.775 (cent quinze million six cent trois mille sept cent soixante quinze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (un US Dollar) chacune, pour un montant total de USD 115.603.775 (cent quinze million six cent trois mille sept cent soixante quinze US Dollar) par apport en nature d'une créance (la «Créance»).

### *Description de l'apport en nature*

Le comparant déclare que:

La Créance a été évaluée par le conseil de gérance de la Société (le «Conseil») à un montant de USD 115.603.775 (cent quinze million six cent trois mille sept cent soixante quinze) sur la base d'un rapport d'évaluation émis par le Conseil le 5 décembre 2011.

### *Preuve de l'existence et de la valeur de la Créance*

Preuve de la propriété et de la valeur de la Créance a été donnée au notaire instrumentant.

### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique DECIDE de convertir les parts sociales existantes en parts sociales alphabets comme suit:

- 14.677.158 (quatorze millions six cent soixante dix sept mille cent cinquante huit) parts sociales de classe A,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe B,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe C,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe D,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe E,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe F,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe G,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe H,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe I, et
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe J.

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1 (un US Dollar) avec les droits et obligations énoncés dans les présents statuts.

### *Cinquième résolution*

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport en nature ayant été accompli, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital émis de la Société est fixé à USD 146.620.551 (Cent Quarante-Six Millions Six Cent-Vingt Mille Cinq Cent Cinquante et Un Dollars US) divisé en:

- 14.677.158 (quatorze millions six cent soixante dix sept mille cent cinquante huit) parts sociales de classe A,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe B,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe C,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe D,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe E,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe F,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe G,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe H,
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe I, et
- 14.660.377 (quatorze millions six cent soixante mille trois cent soixante dix sept) parts sociales de classe J.

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1.- (Un US Dollar.-) et toutes entièrement souscrites et libérées avec tous les droits et obligations tels que déterminés par les présents statuts.

**5.2.** Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'associé unique prise dans les conditions prévues pour la modification des présents statuts.

**5.3.** Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation de l'entière d'une ou plusieurs Catégories de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ces Catégorie(s). En cas de rachat ou d'annulation de Catégories de parts sociales, les annulations et les rachats des parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique décroissant (débutant avec la Catégorie J).

**5.4.** Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de parts sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), les détenteurs des parts sociales concernées auront droit, au prorata de leurs participations dans cette Catégorie de parts sociales, au montant disponible (avec cependant la limite du montant total d'annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales des Catégories de parts sociales rachetées ou annulées recevront également de la Société un montant égal à la valeur d'annulation pour chaque part sociale détenue dans la Catégorie de part sociale concernée.

5.4.1 La valeur d'annulation de chaque part sociale devra être calculée en divisant le montant total d'annulation par le nombre de parts sociales émises dans cette Catégorie de parts sociales devant être rachetées ou annulées.

5.4.2 Le montant total d'annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance, et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires. Le montant total d'annulation pour chaque Catégorie de parts sociales J, I, H, G, F, E, D, C, B, et A correspondra au Montant Disponible de la Catégorie concernée au moment de son annulation à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par l'assemblée générale des associés statuant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts, étant entendu cependant que le montant total d'annulation ne sera jamais supérieur au Montant Disponible.

Dès le rachat ou l'annulation des parts sociales de la Catégorie concernée, la valeur d'annulation par part sociale sera due et sera payable par la Société.»

Par ailleurs, l'Associé Unique décide de modifier l'article 15 des Statuts comme suit:

« **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième (10%) du capital social.

15.2 Le surplus peut être distribué aux associés sur décision d'une assemblée générale des associés en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.3 Les associés peuvent décider de distribuer et de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes préparés par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, en montrant qu'il y a des fonds suffisants pour la distribution, étant entendu que le montant distribué ne peut pas dépasser les profits réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmenté des profits reportés ainsi que des montants alloués aux réserves distribuables et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes devant être mis en réserve conformément à la Loi, en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.4 La prime d'émission peut être distribuée aux associés suivant une décision de l'assemblée générale des associés suivant les conditions ci-dessous. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer les montants de la prime d'émission à la réserve légale.

15.5 Les dividendes distribués peuvent être payés dans toute devise décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance et peut être versé au lieu et à la date décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance. Le gérant unique ou le cas échéant le conseil de gérance peut déterminer un taux de change final applicable à la conversion des dividendes dans la devise du paiement. Les dividendes distribués mais non payés sur une part sociale pendant cinq ans ne peuvent pas par la suite être réclamés par l'associé et reviendront à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes distribués mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des associés.

15.6 En cas de dividende distribué, un tel dividende sera alloué et payé comme suit:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égalitaire à tous les associés au pro rata des parts sociales détenues et ce indifféremment de leur Catégorie. Par la suite,

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs des dernières Catégories de parts sociales dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en premier les parts sociales de la Catégorie J, ensuite si aucune part sociale existe dans cette Catégorie, les parts sociales de la Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de la Catégorie A qui existent).»

L'Associé Unique décide de modifier l'article 16.2 des Statuts comme suit:

Après paiement de toutes les dettes et charges retenues contre la Société ainsi que les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera distribué aux associés en conformité avec et afin de réaliser sur une base globale le même résultat économique que prévue par les règles de distributions de dividendes.

Enfin, l'Associé Unique décide d'introduire une nouvelle section, la SECTION VIII. Définition incluant l'article suivant:

« **Art. 18.**

Montant Disponible	<p>Le Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé est habilité à procéder à des distributions de dividendes conformément à l'article 8 des Statuts, augmentés de (i) toute réserve librement distribuable et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales annulée mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des statuts de la Société, déterminées chaque fois sur base des Comptes Intérimaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte que:</p> $MD = (PN + P + RC) - (PE + RL)$ <p>Où:  MD = Montant disponible  PN = Profits nets (incluant les profits reportés)  P = Toutes réserves librement distribuables  RC = Montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie des parts sociales devant être annulée  PE = Pertes (incluant les pertes reportées)  RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des statuts de la Société.</p>
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société tels qu'ils figurent à la Date des Comptes Intérimaires concernés.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date qui n'est pas antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales.

*Sixième résolution*

L'Associé Unique DÉCIDE que le Conseil ne pourra valablement délibérer et acter seulement si une majorité de ses membres est présent ou représenté et au moins deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B.

De plus, l'Associé Unique DÉCIDE que la Société ne pourra être engagée vis-à-vis des tiers dans toutes matières par (i) la signature conjointe de deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

L'Associé Unique DÉCIDE ainsi d'amender l'article 8 comme suit:

« **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B.

**8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

**8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, se trouve à Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation ne sera requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins deux (2) gérant de classe A et au moins deux (2) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins deux (2) gérant de classe A et au moins

deux (2) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) les signatures conjointes de deux (2) gérants de classe A et de deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.»

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunération et charges, de quelque forme que ce soit, incombant à la société suite à cet acte sont estimés approximativement à sept mille Euros (7.000.-EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, et sans question complémentaire, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des membres du bureau et des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire, celui-ci a signé le présent acte avec Notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56355. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Référence de publication: 2012010735/497.

(120012896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

#### **LRI Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 28.101.

Le règlement de gestion de W & W Strategie Fonds - W & W Protekt 90 Europa (2018) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012017383/11.

(120021212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

#### **LRI Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 28.101.

Le règlement de gestion de W&W Strategie Fonds - W&W Protekt 100 Europa (2018) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012017384/11.

(120021214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

### VV-Strategie, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VV-Strategie a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LRI Invest S.A.

Signature

Référence de publication: 2012017386/9.

(120021218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

### Structured Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 112.174.

Top TrendWert 95 <sup>SI</sup> - ISIN LU0457351095

TopGeld 97 <sup>SI</sup> - ISIN: LU0270961401

Gemäß Beschluss des Verwaltungsrates der Structured Invest S.A. vom 20. Januar 2012 wird der "Top TrendWert 95 <sup>SI</sup>" (OGAW IV - Fonds Commun de Placement compartiments) mit dem Fonds "TopGeld 97 <sup>SI</sup>" (OGAW IV - Fonds Commun de Placement compartiments) mit Wirkung zum 16. März 2012 verschmolzen.

Hinweis zur Bekanntmachung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Association

Luxemburg, im Februar 2012.

Structured Invest S.A.

Silvia Mayers / Maren Hermesdorf

Référence de publication: 2012018614/15.

### Lata Lux Holding Parent, Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 2.941.431,73.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 157.947.

#### *Transfert de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 13 avril 2011 que :

- Blackstone Capital Partners (Cayman) V-A L.P. a transféré:

\* 34.072 parts sociales de classe A;

\* 82.117 parts sociales de classe C;

\* 15.076 parts sociales de classe D;

\* 15.076 parts sociales de classe E;

\* 15.076 parts sociales de classe F;

\* 15.076 parts sociales de classe G;

\* 15.076 parts sociales de classe H;

\* 15.076 parts sociales de classe I;

\* 15.076 parts sociales de classe J;

- Blackstone Capital Partners (Cayman) V L.P. a transféré:

\* 37.528 parts sociales de classe A;

\* 90.450 parts sociales de classe C;

\* 16.606 parts sociales de classe D;

\* 16.606 parts sociales de classe E;

\* 16.606 parts sociales de classe F;

\* 16.606 parts sociales de classe G;

\* 16.606 parts sociales de classe H;

\* 16.606 parts sociales de classe I;

\* 16.606 parts sociales de classe J;

- Blackstone Capital Partners (Cayman) V-AC L.P. a transféré:

- \* 17.695 parts sociales de classe A;
- \* 42.647 parts sociales de classe C;
- \* 7.829 parts sociales de classe D;
- \* 7.829 parts sociales de classe E;
- \* 7.829 parts sociales de classe F;
- \* 7.829 parts sociales de classe G;
- \* 7.829 parts sociales de classe H;
- \* 7.829 parts sociales de classe I;
- \* 7.829 parts sociales de classe J;
- Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V L.P. a transféré:
  - \* 219 parts sociales de classe A;
  - \* 526 parts sociales de classe C;
  - \* 97 parts sociales de classe D;
  - \* 97 parts sociales de classe E;
  - \* 97 parts sociales de classe F;
  - \* 97 parts sociales de classe G;
  - \* 97 parts sociales de classe H;
  - \* 97 parts sociales de classe I;
  - \* 97 parts sociales de classe J;
- Blackstone Participation Partnership (Cayman) V L.P. a transféré:
  - \* 82 parts sociales de classe A;
  - \* 198 parts sociales de classe C;
  - \* 36 parts sociales de classe D;
  - \* 36 parts sociales de classe E;
  - \* 36 parts sociales de classe F;
  - \* 36 parts sociales de classe G;
  - \* 36 parts sociales de classe H;
  - \* 36 parts sociales de classe I;
  - \* 36 parts sociales de classe J;
- Nmás 1 Private Equity Fund II Erisa, F.C.R. a transféré:
  - \* 4.604 parts sociales de classe A;
  - \* 11.096 parts sociales de classe C;
  - \* 2.036 parts sociales de classe D;
  - \* 2.036 parts sociales de classe E;
  - \* 2.036 parts sociales de classe F;
  - \* 2.036 parts sociales de classe G;
  - \* 2.036 parts sociales de classe H;
  - \* 2.036 parts sociales de classe I;
  - \* 2.036 parts sociales de classe J;
- Nmás 1 Private Equity Fund II Non-Erisa, F.C.R. a transféré:
  - \* 3.713 parts sociales de classe A;
  - \* 8.950 parts sociales de classe C;
  - \* 1.643 parts sociales de classe D;
  - \* 1.643 parts sociales de classe E;
  - \* 1.643 parts sociales de classe F;
  - \* 1.643 parts sociales de classe G;
  - \* 1.643 parts sociales de classe H;
  - \* 1.643 parts sociales de classe I;
  - \* 1.643 parts sociales de classe J;
- Nmás 1 Private Equity Fund II Families, S.C.R. a transféré:
  - \* 626 parts sociales de classe A;
  - \* 1.509 parts sociales de classe C;
  - \* 277 parts sociales de classe D;

- \* 277 parts sociales de classe E;
- \* 277 parts sociales de classe F;
- \* 277 parts sociales de classe G;
- \* 277 parts sociales de classe H;
- \* 277 parts sociales de classe I;
- \* 277 parts sociales de classe J;
- Dinamia Capital Privado S.C.R., S.A. a transféré:

- \* 2.981 parts sociales de classe A;
- \* 7.185 parts sociales de classe C;
- \* 1.319 parts sociales de classe D;
- \* 1.319 parts sociales de classe E;
- \* 1.319 parts sociales de classe F;
- \* 1.319 parts sociales de classe G;
- \* 1.319 parts sociales de classe H;
- \* 1.319 parts sociales de classe I;
- \* 1.319 parts sociales de classe J

qu'ils délaient dans la Société à:

- SQAM LAKE INVESTORS VIII, L.P., a limited partnership, constituée et régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à l'adresse suivante: c/o Bain & Company, Inc., 131 Dartmouth St., Boston MA 02116, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4599563.

Et

- Blackstone Capital Partners (Cayman) V-A L.P. a transféré:

- \* 766 parts sociales de classe A;
- \* 1.847 parts sociales de classe C;
- \* 339 parts sociales de classe D;
- \* 339 parts sociales de classe E;
- \* 339 parts sociales de classe F;
- \* 339 parts sociales de classe G;
- \* 339 parts sociales de classe H;
- \* 339 parts sociales de classe I;
- \* 339 parts sociales de classe J;

- Blackstone Capital Partners (Cayman) V L.P. a transféré:

- \* 844 parts sociales de classe A;
- \* 2.035 parts sociales de classe C;
- \* 373 parts sociales de classe D;
- \* 373 parts sociales de classe E;
- \* 373 parts sociales de classe F;
- \* 373 parts sociales de classe G;
- \* 373 parts sociales de classe H;
- \* 373 parts sociales de classe I;
- \* 373 parts sociales de classe J;

- Blackstone Capital Partners (Cayman) V-AC L.P. a transféré:

- \* 398 parts sociales de classe A;
- \* 959 parts sociales de classe C;
- \* 176 parts sociales de classe D;
- \* 176 parts sociales de classe E;
- \* 176 parts sociales de classe F;
- \* 176 parts sociales de classe G;
- \* 176 parts sociales de classe H;
- \* 176 parts sociales de classe I;
- \* 176 parts sociales de classe J;

- Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V L.P. a transféré:

- \* 5 parts sociales de classe A;

- \* 12 parts sociales de classe C;
- \* 2 parts sociales de classe D;
- \* 2 parts sociales de classe E;
- \* 2 parts sociales de classe F;
- \* 2 parts sociales de classe G;
- \* 2 parts sociales de classe H;
- \* 2 parts sociales de classe I;
- \* 2 parts sociales de classe J;
- Blackstone Participation Partnership (Cayman) V L.P. a transféré:
  - \* 2 parts sociales de classe A;
  - \* 4 parts sociales de classe C;
  - \* 1 part sociale de classe D;
  - \* 1 part sociale de classe E;
  - \* 1 part sociale de classe F;
  - \* 1 part sociale de classe G;
  - \* 1 part sociale de classe H;
  - \* 1 part sociale de classe I;
  - \* 1 part sociale de classe J;
- Nmás 1 Private Equity Fund II Erisa, F.C.R. a transféré:
  - \* 104 parts sociales de classe A;
  - \* 250 parts sociales de classe C;
  - \* 46 parts sociales de classe D;
  - \* 46 parts sociales de classe E;
  - \* 46 parts sociales de classe F;
  - \* 46 parts sociales de classe G;
  - \* 46 parts sociales de classe H;
  - \* 46 parts sociales de classe I;
  - \* 46 parts sociales de classe J;
- Nmás 1 Private Equity Fund II Non-Erisa, F.C.R. a transféré:
  - \* 84 parts sociales de classe A;
  - \* 201 parts sociales de classe C;
  - \* 37 parts sociales de classe D;
  - \* 37 parts sociales de classe E;
  - \* 37 parts sociales de classe F;
  - \* 37 parts sociales de classe G;
  - \* 37 parts sociales de classe H;
  - \* 37 parts sociales de classe I;
  - \* 37 parts sociales de classe J;
- Nmás 1 Private Equity Fund II Families, S.C.R. a transféré:
  - \* 14 parts sociales de classe A;
  - \* 34 parts sociales de classe C;
  - \* 6 parts sociales de classe D;
  - \* 6 parts sociales de classe E;
  - \* 6 parts sociales de classe F;
  - \* 6 parts sociales de classe G;
  - \* 6 parts sociales de classe H;
  - \* 6 parts sociales de classe I;
  - \* 6 parts sociales de classe J;
- Dinamia Capital Privado S.C.R., S.A. a transféré:
  - \* 67 parts sociales de classe A;
  - \* 162 parts sociales de classe C;
  - \* 30 parts sociales de classe D;
  - \* 30 parts sociales de classe E;

- \* 30 parts sociales de classe F;
- \* 30 parts sociales de classe G;
- \* 30 parts sociales de classe H;
- \* 30 parts sociales de classe I;
- \* 30 parts sociales de classe J

qu'ils délaient dans la Société à

- WABAN INVESTORS IV, L.P., a limited partnership, constituée et régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à l'adresse suivante: c/o The Bridgespan Group, 535 Boylston St., Boston MA 02116, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4648686.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

SQAM LAKE INVESTORS VIII, L.P.

- \* 101.520 parts sociales de classe A;
- \* 244.678 parts sociales de classe C;
- \* 44.919 parts sociales de classe D;
- \* 44.919 parts sociales de classe E;
- \* 44.919 parts sociales de classe F;
- \* 44.919 parts sociales de classe G;
- \* 44.919 parts sociales de classe H;
- \* 44.919 parts sociales de classe I;
- \* 44.919 parts sociales de classe J;

WABAN INVESTORS IV, L.P.

- \* 2.284 parts sociales de classe A;
- \* 5.504 parts sociales de classe C;
- \* 1.010 parts sociales de classe D;
- \* 1.010 parts sociales de classe E;
- \* 1.010 parts sociales de classe F;
- \* 1.010 parts sociales de classe G;
- \* 1.010 parts sociales de classe H;
- \* 1.010 parts sociales de classe I;
- \* 1.010 parts sociales de classe J;

Blackstone Capital Partners (Cayman) V-A L.P.

- \* 13.269.406 parts sociales de classe A;
- \* 594.925 parts sociales de classe B;
- \* 31.981.023 parts sociales de classe C;
- \* 5.948.381 parts sociales de classe D;
- \* 5.948.381 parts sociales de classe E;
- \* 5.948.381 parts sociales de classe F;
- \* 5.948.381 parts sociales de classe G;
- \* 5.948.381 parts sociales de classe H;
- \* 5.948.381 parts sociales de classe I;
- \* 5.948.381 parts sociales de classe J;

Blackstone Capital Partners (Cayman) V L.P.

- \* 14.616.228 parts sociales de classe A;
- \* 655.308 parts sociales de classe B;
- \* 35.227.040 parts sociales de classe C;
- \* 6.552.131 parts sociales de classe D;
- \* 6.552.131 parts sociales de classe E;
- \* 6.552.131 parts sociales de classe F;
- \* 6.552.131 parts sociales de classe G;
- \* 6.552.131 parts sociales de classe H;
- \* 6.552.131 parts sociales de classe I;
- \* 6.552.131 parts sociales de classe J;

Blackstone Capital Partners (Cayman) V-AC L.P.

- \* 6.891.333 parts sociales de classe A;
- \* 308.968 parts sociales de classe B;
- \* 16.609.024 parts sociales de classe C;
- \* 3.089.232 parts sociales de classe D;
- \* 3.089.232 parts sociales de classe E;
- \* 3.089.232 parts sociales de classe F;
- \* 3.089.232 parts sociales de classe G;
- \* 3.089.232 parts sociales de classe H;
- \* 3.089.232 parts sociales de classe I;
- \* 3.089.232 parts sociales de classe J;

Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V L.P.:

- \* 85.036 parts sociales de classe A;
- \* 3.813 parts sociales de classe B;
- \* 204.949 parts sociales de classe C;
- \* 38.120 parts sociales de classe D;
- \* 38.120 parts sociales de classe E;
- \* 38.120 parts sociales de classe F;
- \* 38.120 parts sociales de classe G;
- \* 38.120 parts sociales de classe H;
- \* 38.120 parts sociales de classe I;
- \* 38.120 parts sociales de classe J;

Blackstone Participation Partnership (Cayman) V LP.

- \* 31.858 parts sociales de classe A;
- \* 1.428 parts sociales de classe B;
- \* 76.782 parts sociales de classe C;
- \* 14.281 parts sociales de classe D;
- \* 14.281 parts sociales de classe E;
- \* 14.281 parts sociales de classe F;
- \* 14.281 parts sociales de classe G;
- \* 14.281 parts sociales de classe H;
- \* 14.281 parts sociales de classe I;
- \* 14.281 parts sociales de classe J;

Nmás 1 Private Equity Fund II Erisa, F.C.R.

- \* 1.793.193 parts sociales de classe A;
- \* 80.397 parts sociales de classe B;
- \* 4.321.832 parts sociales de classe C;
- \* 803.850 parts sociales de classe D;
- \* 803.850 parts sociales de classe E;
- \* 803.850 parts sociales de classe F;
- \* 803.850 parts sociales de classe G;
- \* 803.850 parts sociales de classe H;
- \* 803.850 parts sociales de classe I;
- \* 803.850 parts sociales de classe J;

Nmás 1 Private Equity Fund II Non-Erisa, F.C.R.

- \* 1.446.050 parts sociales de classe A;
- \* 64.833 parts sociales de classe B;
- \* 3.485.172 parts sociales de classe C;
- \* 648.232 parts sociales de classe D;
- \* 648.232 parts sociales de classe E;
- \* 648.232 parts sociales de classe F;
- \* 648.232 parts sociales de classe G;
- \* 648.232 parts sociales de classe H;
- \* 648.232 parts sociales de classe I;

\* 648.232 parts sociales de classe J;  
Nmás 1 Private Equity Fund II Families, S.C.R.

\* 243.814 parts sociales de classe A;

\* 10.931 parts sociales de classe B;

\* 587.624 parts sociales de classe C;

\* 109.296 parts sociales de classe D;

\* 109.296 parts sociales de classe E;

\* 109.296 parts sociales de classe F;

\* 109.296 parts sociales de classe G;

\* 109.296 parts sociales de classe H;

\* 109.296 parts sociales de classe I;

\* 109.296 parts sociales de classe J;

Dinamia Capital Privado S.C.R., S.A.

\* 1.161.019 parts sociales de classe A;

\* 52.053 parts sociales de classe B;

\* 2.798.209 parts sociales de classe C;

\* 520.459 parts sociales de classe D;

\* 520.459 parts sociales de classe E;

\* 520.459 parts sociales de classe F;

\* 520.459 parts sociales de classe G;

\* 520.459 parts sociales de classe H;

\* 520.459 parts sociales de classe I;

\* 520.459 parts sociales de classe J

Les parts des autres associés non-cités dans la publication restent inchangées,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Lata Lux Holding

Signature

Référence de publication: 2012001806/324.

(120000086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

---

**Société de Financement Sofidor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.

R.C.S. Luxembourg B 32.414.

L'an deux mille onze, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "SOCIETE DE FINANCEMENT SOFIDOR S.A.", R.C.S Luxembourg Numéro B 32.414 ayant son siège social à Luxembourg au 54, avenue de la Liberté, constituée par acte de Maître Edmond SCHROEDER, notaire de résidence à Mersch, en date du 27 avril 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 246 du 19 septembre 1989.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1090 du 21 octobre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PEYRON, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, juriste, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les neuf cent trente (930) actions sans valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi

que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social au 2A, rue Jean-Baptiste Esch, L-1473 Luxembourg.
2. Dissolution de la société et mise en liquidation.
3. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social au 2A, rue Jean-Baptiste Esch, L-1473 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Jean HOFFMANN, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Sabella, C. Peyron, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 décembre 2011. LAC/2011/58417. Reçu douze euros (12.-€)

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Référence de publication: 2012000973/56.

(110212933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**MT Art Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 85.710.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2012001395/13.

(110212541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Fita 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.086.275,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 124.931.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale  
extraordinaire des associés de la Société du 15 décembre 2011*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 15 décembre 2011 que:

- Les associés ont accepté la démission de Monsieur Peter Gibbs, en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat;
- Les associés ont nommé Cédric Pedoni, né le 24 mars 1975 à Villerupt, France, ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 15 décembre 2011, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel
- Kees Jager
- Cédric Pedoni

Séverine Michel

*Gérante*

Référence de publication: 2012002115/22.

(120000547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

---

**Naska Group, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.057.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23/12/2011.

Signature.

Référence de publication: 2012001398/10.

(110213195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Nobileo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.963.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2011.

NOBILEO HOLDING S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

*Gérant*

Référence de publication: 2012001399/15.

(110213297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Abilène S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 79.625.

—  
En date du 14 décembre 2011 nous soussignés, Luc BRAUN en ma qualité d'administrateur, administrateur-délégué et de Président du Conseil d'administration, Horst SCHNEIDER en ma qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué, FIDESCO S.A. en notre qualité d'administrateur et EURAUDIT SARL en notre qualité de commissaire, avons

présenté notre démission avec effet au 31 décembre 2011 de la société ABILENE S.A., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 79.625

Luc BRAUN / Horst SCHNEIDER / FIDESCO S.A. / EURAUDIT SARL  
Signatures

Référence de publication: 2012001551/14.

(120000476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

---

**Nordstrooss 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2327 Luxembourg, 32, Montée de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 55.862.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2012001400/13.

(110212612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Sofilec, Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 7.399.

---

Constituée par acte du 15 octobre 1936, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial, du 30 octobre 1936, n° 87.

Prorogée par acte du 6 octobre 1966, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial, du 3 novembre 1966, n° 144.

Les statuts ont été modifiés par actes des 10 mai 1957, 23 décembre 1961, 3 décembre 1974, 13 décembre 1983, 3 avril 1984, 7 mai 1986, 11 décembre 1992, 29 juin 1998, 29 juin 2000, le 20 décembre 2006 et le 23 novembre 2010 publiés au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial des 11 juin 1957 C-n° 46, 24 janvier 1962 C-n° 6, 5 février 1975 C-n° 21, 20 janvier 1984 C-n° 16, 30 avril 1984 C-n° 117 du 6 août 1986 C-n° 222, 1<sup>er</sup> avril 1993 C-n° 141, 15 octobre 1998 C-n° 745, 06 décembre 2000 C-n° 874, 22 mars 2007 C-n° 432 et le 13 décembre 2010 C-2727.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale tenue en date du 13 décembre 2011*

L'Assemblée Générale élit Monsieur Paul Mousel en tant qu'administrateur pour un terme de six ans finissant en 2017 adresse professionnelle au 8a, Bd Joseph II L-1840 Luxembourg prenant effet en date de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée élit, en remplacement de Mazars S.A., Mazars Luxembourg S.A. inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B159962 en tant que réviseur d'entreprises pour une durée d'un an se finissant en 2012 adresse professionnelle 10a Henri Schnadt L-2530 Luxembourg.

Stéphanie Delperdange / Carlo Göckel  
Administrateur / Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2012002680/25.

(120001141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

---

**Ohmtec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 45, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 153.205.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2012001401/13.

(110212745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Omar Bradley S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1279 Luxembourg, 3, rue du Général Omar N. Bradley.

R.C.S. Luxembourg B 88.216.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2012001402/13.

(110212562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Ourivesaria Princesa - Bijouterie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4601 Differdange, 40, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.795.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
EUROFISC S.A.  
Signature

Référence de publication: 2012001403/12.

(110212926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**PepsiCo Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.001,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 150.391.

---

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 19 décembre 2011 de la société PepsiCo Investments Luxembourg S.à r.l. que l'associé a pris la décision suivante:

1. Election du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à compter du 15 décembre 2011:  
Geoffrey D.L. Picrit, ayant pour adresse professionnelle au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PepsiCo Investments Luxembourg S.à r.l.  
Patrick L.C. van Denzen  
*Gérant B*

Référence de publication: 2012001409/16.

(110212548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**PAS Luxembourg, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 31.776.801,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 125.564.

---

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 19 décembre 2011 de la société PAS Luxembourg S.à r.l. que l'associé a pris la décision suivante:

1. Election du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à compter du 15 décembre 2011:  
Geoffrey D.L. Picrit, ayant pour adresse professionnelle au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PAS Luxembourg S.à r.l.  
Patrick L.C. van Denzen  
Gérant B

Référence de publication: 2012001416/16.

(110212515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

**LaSalle Asia Recovery International I Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 85.089.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fifth of November.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing at Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

LaSalle Asia Recovery L.L.C., a U.S. Delaware limited liability company having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, acting as General Partner, and for and on behalf of LaSalle Asia Recovery International I L.P., having its registered office at One Curzon Street, London W1J 5HD, duly registered as a limited partnership at Companies House, Cardiff, on May 30, 2001, under number LP7639,

here represented by Mrs Laetitia Georgel, residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

“The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of “LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL I, S.à.r.l.” (hereinafter the “Company”) a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 85 089, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed on 10 December 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (number 547, page 26242) of 9 April 2002. The articles of incorporation have been modified pursuant to a notarial deed on 14 June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1377 of 13 December 2005.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the sole partner decides to dissolve the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the sole partner decides to appoint as liquidators with individual signature:

- Mrs. Stéphanie DUVAL, born on 10 June 1971 in Sainte-Catherine, France, residing at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Mrs. Virginie VELY, born on 7 November 1976 in Woippy, France, residing at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

The liquidators have the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidators may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidators may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidators are relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidators may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of their powers it determines and for the period it will fix.

The liquidators may distribute the Company's assets to the partners in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

### **Traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille onze, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, soussigné.

A compary:

LaSalle Asia Recovery L.L.C., une U.S. Delaware limited liability company ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, agissant comme General Partner, au nom et à l'attention de LaSalle Asia Recovery International I L.P., ayant son siège social à One Curzon Street, Londres W1J 5HD, immatriculée comme limited partnership au Companies House, Cardiff, le 30 mai 2001, sous le numéro LP7639,

ici représentée par Madame Laetitia Georgel, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Lequel comparant est l'associé unique de la société «LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL I, S.à.r.l.» (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85 089, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 547 du 9 avril 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date 25 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1377 du 12 décembre 2005.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

En conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'associé unique décide de dissoudre la Société.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique décide de nommer comme liquidateurs avec signature individuelle:

- Madame Stéphanie DUVAL, née le 10 juin 1971 à Sainte-Catherine, France, demeurant au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Madame Virginie VELY, née le 07 novembre 1976 à Woippy, France, demeurant au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les liquidateurs peuvent accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Les liquidateurs peuvent exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Les liquidateurs n'ont pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Les liquidateurs pourront, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'ils fixeront.

Les liquidateurs pourront distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. GEORGEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 novembre 2011. Relation: EAC/2011/15958. Reçu douze Euros (12.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012000699/107.

(110213179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

**Alter Domus Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.258.

In the year two thousand and eleven, on the eighth of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of "Alter Domus Participations S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted by the undersigned notary, on 30 May 2011, published in the Mémorial C number 1878 on August 17, 2011, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 161.258. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary, on June 30, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2413 of October 7, 2010.

The meeting is presided by Annick Braquet, with professional address at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Solange Wolter, with professional address at Luxembourg and the meeting elects as scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 32,598,755 shares, representing the whole capital of the Company, are represented so the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1) To change the Company's financial year closing date, from June 30 to December 31.

2) To fix the first closing date on December 31, 2011.

3) To amend article 16 of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decide what follows:

*First resolution*

The meeting decides to change the Company's financial year closing date, from June 30 to December 31.

*Second resolution*

The meeting decides to fix the first closing to December 31, 2011.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 16 of the Articles of Association and to give it the following wording:

“ **Art. 16.** The Company's financial year begins on January 1<sup>st</sup> and closes on December 31<sup>st</sup>. ”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille onze, le huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Alter Domus Participations S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 161.258, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 30 mai 2011, publié au Mémorial C numéro 1878 du 17 août 2011. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2413 du 7 octobre 2011.

L'assemblée est présidée par Annick Braquet, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Solange Wolter, avec adresse professionnelle à Luxembourg et l'assemblée choisit comme scrutateur Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 32.598.755 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 30 juin au 31 décembre.
- 2) Fixer la date de la première clôture au 31 décembre 2011.
- 3) Modifier l'article 16 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 30 juin au 31 décembre.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de fixer la date de la première clôture au 31 décembre 2011.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts pour lui donner suivante:

« **Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56359. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2011.

Référence de publication: 2012001536/92.

(12000070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

**Ourivesaria Princesa - Bijouterie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4601 Differdange, 40, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
EUROFISC S.A.  
Signature

Référence de publication: 2012001404/12.

(110212935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Ourivesaria Princesa - Bijouterie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4601 Differdange, 40, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
EUROFISC S.A.  
Signature

Référence de publication: 2012001405/12.

(110212936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**PepsiCo Group, Société Coopérative.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 163.793.

Il résulte de la décision des actionnaires en date du 21 décembre 2011 de la société PepsiCo Group que les actionnaires ont pris la décision suivante:

1. Election du nouveau Administrateur A pour une durée indéterminée à compter du 15 décembre 2011:  
Geoffrey D.L. Picrit, ayant pour adresse professionnelle au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PepsiCo Group  
Patrick L.C. van Denzen  
*Administrateur B*

Référence de publication: 2012001407/15.

(110212514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Chiquis SA, Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.896.

DISSOLUTION

In the year two thousand eleven, on the twenty-second of December.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

- 1.- Mr. Patrick Francois BOTERBERGH, residing professionally at Minister Liebaertlaan 10, 8500 Kortrijk, België,
  - 2.- Mr. Jozef LOECKX, residing professionally at Minister Liebaertlaan 10, 8500 Kortrijk, België,
- both represented by Mrs Alexia UHL, private employee, with professional address in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the Proxyholder and the undersigned notary, will be registered with this minute.

Such appearing parties, represented as said before, declare and request the officiating notary to act:

1) That "CHIQUIS S.A.", "société anonyme", (the "Company"), established and having its registered office in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand Duchy of Luxembourg inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 135.896, has been incorporated, pursuant to a deed of Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg on January 14, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 522 of March 1, 2008.

2) That the corporate capital is set at thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-), represented by thirty one thousand (31,000) shares of one Euro (EUR 1.-) each;

- 3) That the appearing parties, represented as said before, are the owners of all the shares of the Company;
- 4) That the appearing parties, represented as said before, acting as shareholders (the "Shareholders") declares the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.
- 5) That the Shareholders appoint Mr. Jozef Loeckx, prenamed, as liquidator of the Company; and in his capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of the present deed.
- 6) That the Shareholders decide to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.
- 7) That the Shareholders declare having thorough knowledge of the articles of association and of the financial situation of the Company.
- 8) That with the approval of debtors, all debts have been taken over by the Shareholders.
- 9) That Mr. Jozef Loeckx, prenamed, presents his liquidation report and the Shareholders declare that they take over all the assets of the Company, and that they will assume any existing debt of the Company.  
The liquidation report, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.
- 10) That the Shareholders appoint as auditor to the liquidation C.A.S. Services S.A., and ask the auditor to establish a report on the liquidation.

Having reviewed the report of the auditor to the liquidation dated December 20, 2011, the Shareholders accept its findings, approves the liquidation accounts and grants a total and entire discharge, without reserve or restriction to C.A.S. Services S.A. (auditor), predesignated, in relation to the verifications carried out as of the date hereof. The report of the auditor to the liquidation shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

11) That the Shareholders, in the third general meeting of shareholders, declare that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

They confirm that the Company has definitely ceased to exist.

12) That discharge is given to the Directors and the auditor of the Company.

13) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office of the Company in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

#### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

#### Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux décembre.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

1.- Monsieur Patrick Francois BOTERBERGH, avec résidence professionnelle à Minister Liebaertlaan 10, 8500 Kortrijk, Belgique et

2.- Monsieur Jozef LOECKX, avec résidence professionnelle à Minister Liebaertlaan 10, 8500 Kortrijk, Belgique,

Tous deux représentés par Madame Alexia UHL, employée privée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations après signature «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, déclarent et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que «CHIQUIS S.A.», société anonyme (la «Société»), établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand-Duché de Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxem-

bourg, section B, sous le numéro 135.896, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, le 14 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 522 du 1 mars 2008;

2) Que le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) parts sociales d'un euro (EUR 1,-) chacune;

3) Que les comparants, représentées comme dit ci-avant, sont les propriétaires de toutes les parts sociales de la Société;

4) Que les comparants, représentées comme dit ci-avant, agissant comme actionnaires («les Actionnaires»), prononcent, avec effet immédiat, la dissolution de la Société et la mise en liquidation.

5) Que les Actionnaires désignent Monsieur Jozef Loeckx, prénommé, comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6) Que les Actionnaires déclarent fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

7) Que les Actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

8) Que de l'accord des créanciers, toutes les dettes ont été reprises par les Associés .

9) Que Monsieur Jozef Loeckx, prénommé, présente le rapport de liquidation et les Actionnaires déclarent qu'ils reprennent tout l'actif de la Société et qu'ils s'engageront à régler tout le passif de la Société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

10) Que les Actionnaires nomment en qualité de commissaire à la liquidation C.A.S. Services S.A., et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation du 20 décembre 2011, les Actionnaires en adoptent les conclusions, approuvent les comptes de liquidation et donnent décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à C.A.S. Services S.A. (commissaire), préqualifié, pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

11) Que les Actionnaires, constitués en troisième assemblée, déclarent que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société seront annulés.

Ils constatent que la Société a définitivement cessé d'exister.

12) Que décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société.

13) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 décembre 2011. LAC/2011/58269. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Référence de publication: 2012001604/125.

(120000488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

---

#### **Persson & Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 107.198.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2011.

Persson & Co S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant B

Référence de publication: 2012001420/15.

(110213080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Pagani Trade Marks S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 142.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001411/10.

(110212882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Pagani Trade Marks S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 142.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001412/10.

(110212884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Pagani Trade Marks S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 142.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001413/10.

(110212886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Asal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 43.722.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2011 que

- L'assemblée accepte la démission de Madame Laurence BARDELLI de sa fonction d'administrateur.
- L'assemblée accepte la démission de Madame Valérie WESQUY de sa fonction d'administrateur.
- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Vincent CORMEAU de sa fonction d'administrateur.
- L'assemblée accepte la démission de SER.COM S.à r.l. de sa fonction de Commissaire.
- L'assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateurs Monsieur Fortunato CAUZZO, né le 11 juin 1958 à Liège (Belgique) et demeurant professionnellement à Luxembourg, 60 Grand-rue L-1660, Monsieur Gonzalo PEREZ DE CASTRO, né le 10 décembre 1972 à Madrid (Espagne) et demeurant professionnellement à Luxembourg 60 Grand-rue L-1660, ainsi que Monsieur Mohammed KARA, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub-Denaira (Algérie) et demeurant professionnellement à Luxembourg 60 Grand-rue L-1660.
- L'assemblée décide de nommer à la fonction de commissaire Madame Madeleine SARLETTE, née le 03 septembre 1960 à Waimes (Belgique) et demeurant professionnellement à Luxembourg 60 Grand-rue L-1660.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

- L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son siège actuel au 60 Grand-rue L-1660 Luxembourg, Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Référence de publication: 2012002249/24.

(120001303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

### **Invict-al Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4380 Ehlerange, ZARE Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 165.806.

#### — STATUTS

L'an deux mil onze, le quinze décembre.

Pardevant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société à responsabilité limitée INVICTUS S.à r.l., ayant son siège social à L-5852 Hesperange, 6, rue d'Itzig, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 156.836,

ici représentée par son gérant Monsieur Christian MITCHELL, gérant de sociétés, demeurant à L-5852 Hesperange, 6, rue d'Itzig.

Laquelle comparante, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Invict-al SARL».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Ehlerange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente et le négoce de tous produits et services, notamment dans le domaine de l'alimentation destinés aux collectivités.

Elle a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt cinq euros (EUR 125,-) chacune.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 6.** Les parts sociales sont insaisissables.

Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

**Art. 7.** Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 8.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

#### Gérance - Assemblée générale

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** La société sera engagée par la signature de son gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 12.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 13.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

#### Année sociale - Bilan

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### Disposition générale

**Art. 16.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Disposition transitoire:*

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2012.

#### *Souscription et Libération:*

INVICTUS S.à r.l., prédite, cents parts . . . . .	100
Total des parts: cent parts . . . . .	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à neuf cents euros (EUR 900,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-4380 Ehlerange, ZARE Ouest.
- 2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée Monsieur Christian MITCHELL, prénommé.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Ch. Mitchell, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 19 décembre 2011. Relation: RED/2011/2792. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 19 décembre 2011.

Référence de publication: 2012002450/106.

(120000793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

**I.32 Wickrange "Le Manège", Société à responsabilité limitée,  
(anc. I.08 Hamm).**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 72.937.

L'an deux mille onze, le quinze décembre.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

La société anonyme I.01 EURO-IMMO GUY ROLLINGER (RC B67.697), avec siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons,

ici représentée par son administrateur unique, Guy ROLLINGER, demeurant professionnellement à Wickrange,

nommé à ces fonctions lors d'une assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 707 du 2 avril 2010, habilité à engager la société par sa seule signature et agissant sur base de l'article 6 des statuts,

associée unique de la société à responsabilité limitée I.08 HAMM, établie et ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B72.937, constituée suivant acte du notaire Jean SECKLER de Junglinster en date du 18 novembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 95 du 28 janvier 2000, modifié suivant acte dudit notaire SECKLER en date du 31 juillet 2001, publié au Mémorial C, numéro 130 du 24 janvier 2002, modifié suivant acte dudit notaire SECKLER en date du 6 mars 2003, publié au Mémorial C, numéro 421 du 17 avril 2003, modifié suivant acte dudit notaire SECKLER en date du 27 février 2007, publié au Mémorial C, numéro 1294 du 28 juin 2007.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Elle décide de modifier la dénomination de la société et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2.** La société prend la dénomination de I.32 Wickrange "Le Manège"."

*Deuxième résolution*

Elle décide de modifier l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

" **Art. 3.** La société a pour objet la gestion de sociétés, l'achat et la vente, la gestion, l'échange, la location, la promotion et la mise en valeur d'immeubles ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet social.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties. La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers."

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Pontpierre, 81, rue de Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: ROLLINGER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 21 décembre 2011. Relation: REM/2011/1747. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 28 décembre 2011.

Référence de publication: 2012001769/56.

(110213369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

**Parfinimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 88.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012001415/10.

(110212386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

**Alpaga Promotions SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

R.C.S. Luxembourg B 130.510.

L'an deux mille onze, le quinze décembre.

Par-devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

S'est réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALPAGA PROMOTIONS S.A., ayant son siège social à L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 31 juillet 2007, publié au Mémorial C no 2049 en date du 20 septembre 2007, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 juin 2010, publié au Mémorial C no 1622 en date du 10 août 2010.

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Carlos Alberto RODRIGUES DE SOUSA, technicien en chauffage, demeurante L-4884 Lamadelaine, 15, rue Neuve,

Qui désigne comme secrétaire Monsieur Romain WINKEL, clerc de notaire, demeurant à professionnellement à Differdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Romain FELS, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Differdange.

Le bureau étant ainsi constitué le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Transfert du siège social dans la Ville de Luxembourg.
- 2.- Modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts.
- 3.- Fixation de l'adresse du siège social.
- 4.- Elargissement de l'objet social avec modification subséquente de l'article 4 de statuts.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires ou leurs mandataires, le notaire soussigné et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec la ou les procuration(s) signée(s) «ne varietur» par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée, et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social dans la Ville de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg (...)»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'élargir l'objet social en insérant un alinéa supplémentaire entre le premier et deuxième alinéa de l'article 4 des statuts avec la teneur suivante:

« **Art. 4.** (...) Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder des hypothèques ou garanties, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.(...)»

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états ou demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Rodrigues De Sousa, Winkel, Fels, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17590. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur ff. (signé): Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 décembre 2011.

R. SCHUMAN.

Référence de publication: 2012001142/58.

(110212272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3676 Kayl, 165, rue de Schiffflange.

R.C.S. Luxembourg B 38.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
EUROFISC S.A.  
Signature

Référence de publication: 2012001419/12.

(110212910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---

**Person & Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 107.198.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2011.

Persson & Co S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Gérant B

Référence de publication: 2012001421/15.

(110213083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

---